

REXFFA au quotidien, le rôle de chacun , la bonne approche et les bonnes pratiques

les mêmes choses que précédemment mais dites plus simplement sans masquer l'essentiel, simple par nature, par les cas particuliers (les « oui, mais... » pour lesquels on trouvera une solution.

Le pilote (au sens générique, tout membre du club est pilote) amorce la pompe par la rédaction d'un REX (suivit de plein d'autres) .

Il ne se préoccupe ni d'identifiant, ni de désignation du club, il se contente de se connecter en utilisant le lien communiqué une fois pour toutes à partir de la fiche par les responsables du club.

S'il est confronté au dur dilemme de la page blanche ou tiraillé entre plein d'options, il peut rédiger sur son traitement de texte et au final renseigner la description par « copier-coller ».

Bref, il faut le rassurer, les données manipulées font partie du quotidien et il lui suffit de dire les choses comme il le sent.

Arrivé à la fin il y a tout de même la grande interrogation, anonymat or not anonymat ? Et bien il faut qu'il le sache, s'il s'identifie ce ne sera connu que du responsable sécurité à l'exclusion de tout autre et de toute publication !

Après quoi il consulte, lit les docs, s'abonne

En quelque sorte, aucune difficulté, la vraie n'est pas là mais dans l'acceptation de jouer le jeu !

Ah ! oui mais dit le pilote

et si présent sur plusieurs clubs ? Ben c'est tout simple on range soigneusement les liens fournis par chaque club et lors de la saisie d'un REX on utilise celui du club auquel on veut s'adresser.

et si après envoi du REX il s'avise qu'il a encore des choses à dire ? Rien de plus simple on fait un nouveau REX en précisant en début de description qu'il vient en complément du REX du tant.

Le président lui va organiser

il se connecte avec identifiant et mot de passe (il suffit de lire sur la fiche) pour régler l'organisation préalable à la mise en route (bouton paramètres)

Il distribue aux pilotes le lien pilotes aux membre de l'équipe SGS le lien administrateurs, tout ça à partir de la fiche et rien d'autre.

il enregistre l'équipe SGS (administrateurs), désigne la DSAC de rattachement (email), gère les sorties d'abonnement, la liste des types d'avions en service dans le club, toutes interventions à effet durable et donc peu fréquentes.

d'ou la précaution de bien ranger sa fiche, de ne pas perdre le mot de passe éventuellement modifié !

Ah ! oui mais dit le président

- et s'il veut pouvoir suivre l'administration des REX ? Et bien il se crée aussi en tant que membre de l'équipe SGS et il recevra un nouvel identifiant et mot de passe pour l'activité administrateur.

L'équipe sécurité elle va administrer les REX

Ici c'est autre chose, quoique ! Bien que l'utilisation de l'application devienne beaucoup plus fréquente, si les pilotes veulent bien transmettre.

Le préalable indispensable, s'organiser, qui fait quoi, quand se réunit-on.....

Puis ceci dit, on passe ux actes :

à l'arrivée d'un REX (signalé par un message) on administre, comme on le fait actuellement, mais le REX favorise un travail méthodique et rationnel.

on choisit le REX, on enregistre les conclusions du jour, on n'oublie pas d'enregistrer et on peut revenir sur ce REX autant de fois que nécessaire tant qu'il n'est pas clôturé.
lors de la clôture il ne faut pas hésiter à publier aux membres du club et si possible nationalement pour mutualiser l'information.

Accessoirement on peut mettre en ligne des documents à caractères pédagogiques pour les pilotes. et comme tout un chacun on peut gérer l'intendance (s'abonner, gérer son mot de passe, consulter, bref rien de bien méchant).

Ah ! OUI MAIS !!!!! dit le membre de l'équipe SGS

et comment faire si je souhaite faire une MAJ alors que le dossier est clôt ? Et bien on crée un REX en précisant qu'il vient en complément d'un précédent ;

et si plusieurs clubs sont fédérés et la sécurité gérée par une seule équipe ? et bien l'équipe aura les liens de chaque club et se connectera au titre du club du rédacteur du REX ;

et comment faire pour informer sur un dossier qui tarde à être clôturé dans la mesure ou la publication n'est possible qu'après clôture ? Et bien on diffuse un point d'étape par messagerie classique dans l'attente de la clôture ;

et puis la publication ne va pas elle faire double emploi avec une synthèse semestrielle qui est dans les usages du club ? Et bien il suffit de publier cette synthèse dans les documents et de conseiller aux pilotes de ne pas s'abonner mais la publication reste de grand intérêt car elle assure la permanence après oubli des publications périodiques ;

.....